

## La psychomotricité

Témoignage de Aurélien DAVOUST, psychomotricien

Centre Départemental Gériatrique de l'Indre

J'exerce dans l'établissement depuis presque 7 ans.

Titulaire d'un Master en Activités Physiques Adaptées pour la Santé et d'un Diplôme Universitaire d'Éducateur Médico Sportif, j'ai été engagé en 2011 au sein de l'établissement dans le cadre des projets UHR (Unité d'Hébergement Renforcé) et PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés).

Trois grands types de fonction m'ont été attribués :

- des fonctions d'accompagnement à effet thérapeutique
- des fonctions de coordination et de transmission des savoirs
- des fonctions institutionnelles.

En 2013, j'ai participé à la mise en place de l'Accueil de jour et à son développement. Depuis 2015, avec l'ouverture de la Plateforme de Répit au sein de l'Espace la Madeleine, de nouvelles missions me sont proposées en tant que professionnel ressource de l'établissement.

En interdisciplinarité avec les équipes, je conseille et coordonne dans la mise en place des ateliers à but thérapeutique, ainsi que dans la démarche d'accompagnement des soins du quotidien.

Par mon approche fonctionnelle, psychologique, mais surtout relationnelle, je vise à renforcer l'identité de la personne, lui permettre de réinvestir son propre corps et l'espace qui l'entoure. Par le mouvement, le rythme, le toucher, je travaille en profondeur sur l'interaction et tente d'apaiser les angoisses.

« L'approche du résident est progressive comme une avancée, un "zoom" qui saisit la globalité des éléments d'une situation avant de se rapprocher sans être vu. Observer le résident là où il est, là où il en est, là où il nous mène. »

L'environnement dans lequel les rencontres se font et au sein duquel les rapports se créent est très important. Dans ma démarche, je cherche avant tout à écouter, apaiser, valoriser l'identité de résidents qui s'engouffrent de plus en plus dans une maladie, les isolant du monde environnant.

« Il ne s'agit pas seulement du corps de la personne évoluant sous mon regard mais également de mon propre corps, référence et lieu d'identification, en mouvement vers la personne. L'essentiel de la démarche consiste à entrouvrir un espace où le corps symptôme puisse faire sens le temps d'une rencontre ».

Aurélien DAVOUST, psychomotricien au CDGI

Pôle d'Activités et de Soins Adaptés au Centre Départemental Gériatrique de l'Indre  
Site internet : [www.cdgi36.fr](http://www.cdgi36.fr)

Pôle d'Activités et de Soins Adaptés au Centre Hospitalier de Levroux  
Site internet : [www.hl-levroux.fr](http://www.hl-levroux.fr)

## Comité de Bienveillance et réflexion éthique

Josyane REYGNAUD, Cadre de santé au CDGI

Coordonnateur du Comité de Bienveillance et réflexion éthique EP'AGE 36

Ce comité trouve sa légitimité dans le contexte actuel où les équipes rencontrent de plus en plus de situations complexes, où les décisions ne vont pas de soi et où il y a des choix difficiles à faire pouvant entraîner des conflits de valeur. Il s'agit de développer une culture de la bienveillance, de la réflexion éthique, du débat avec respect des opinions de chacun quel que soit son grade. Le but est aussi de donner sens aux actions en s'appuyant sur des valeurs professionnelles. Le lien se veut étroit entre les membres du comité et les professionnels de terrain. Les référents des services participant aux réunions du comité sont un relais efficace de cette démarche participative.

C'est un lieu d'échanges à partir de thématiques proposées par les soignants des résidences ou à partir de l'analyse de situations vécues. La thématique du refus de soins a été traitée par l'élaboration d'un power point diffusé dans les services par les référents et les psychologues.

A la demande d'un service, une réflexion a été menée sur le bracelet d'identification pour prendre conscience de son utilité dans certains cas sans occulter l'impact psychologique et la connotation péjorative associés.

La demande institutionnelle de travailler sur une situation clinique de refus de rester en EHPAD a abouti à la rédaction d'une note de sensibilisation en direction des familles dont la thématique était l'importance du recueil du consentement à l'entrée.

L'élaboration d'une Charte de bienveillance s'est faite en étroite collaboration avec les soignants des résidences pour que chacun se reconnaisse dans le contenu et s'approprie cette charte avec application concrète sur le terrain.

La thématique du consentement tout au long du séjour aboutira à la création d'un document de sensibilisation en direction du personnel.

Le difficile thème de la sexualité en EHPAD sera abordé dans l'année 2018.

# Commission des Usagers (CDU)

Décret n° 2016-726 du 1<sup>er</sup> juin 2016 fixe les missions et la composition de la Commission des Usagers dans les établissements de santé



## Vos REPRESENTANTS D'USAGERS désignés par l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

### Centre Départemental Gériatrique de l'Indre

#### Les titulaires

**Madame Marie-Madeleine LANGLOIS-JOUAN** (UDAF)  
**Monsieur Daniel DUPUIS** (APF)



#### Les suppléantes

**Madame Françoise GUILLARD-PETIT** (ALAVI)  
**Madame Denise ROSA-ARSENE** (UNAFAM)

### Centre hospitalier de Levroux

#### Les titulaires

**Madame Yvette TRIMAILLE** (Familles Rurales de l'Indre)  
**Madame Francine COTTON** (VMEH)

#### Les suppléantes

**Madame Michelle RICAUD** (Familles Rurales de l'Indre)  
**Madame Nicole FERNANDEZ** (VMEH)

### Centre hospitalier de Valençay

#### Les titulaires

**Madame Elisabeth BROUSSARD** (ALAVI)  
**Madame Annick DOUCET** (Familles Rurales de l'Indre)

#### Les suppléants

**Madame Juliette STENGEL** (Familles Rurales de l'Indre)  
**Monsieur Michel OZAN** (Familles Rurales de l'Indre)



## BHRe : Bactéries Hautement Résistantes émergentes

Nathalie REGINAUD et Karine SALLE

Infirmières hygiénistes groupe EP'AGE 36



*La flore intestinale de chaque individu est naturellement composée de multiples bactéries en quantité très abondante. Certaines d'entre elles, sous l'effet de traitements antibiotiques, deviennent totalement résistantes aux antibiotiques. Ces résistances peuvent se transmettre d'une bactérie à l'autre et rendent leur traitement très difficile. On appelle ces Bactéries Hautement Résistantes émergentes (BHRe) car elles sont d'apparition récente.*



Elles peuvent être présentes dans l'intestin sans provoquer d'infection, ce n'est pas grave et cela s'appelle la colonisation. Le problème se pose pour les personnes fragiles et/ou gravement malades susceptibles de recevoir un traitement antibiotique ; celui-ci va agir sur la flore intestinale et les bactéries non résistantes sont alors en partie détruites laissant la place aux BHRe qui elles, vont se multiplier et peuvent provoquer une infection. Les antibiotiques sont alors souvent inefficaces pouvant conduire à une impasse thérapeutique.

Il est difficile de savoir si une personne est porteuse ou pas d'une BMR ou d'une BHRe. Quelques règles d'hygiène de base appliquées par tous en permanence permettent d'éviter la transmission de ces bactéries.

Dans la vie courante, il suffit de respecter les règles d'hygiène de base comme abaisser le couvercle des toilettes avant de tirer la chasse d'eau et de se laver les mains après être allé aux toilettes.

Dans nos établissements les mêmes règles doivent s'appliquer pour chacun. Ce sont les soins d'hygiène corporelle, la gestion des changes et des excréta qui sont les plus à risque de transmettre ces bactéries. L'hygiène des mains des soignants et des résidents, le port de protection (tablier, gants) lors de la gestion des excréta et le bionettoyage de l'environnement sont des mesures efficaces.

Le phénomène est mondial et certains pays sont fortement touchés par la diffusion de ces bactéries. En France, elles sont en constante augmentation. La région Centre était épargnée mais depuis l'été 2016, elle a dû faire face à quelques épidémies en établissements de santé.

Ces prises en charges nécessitent la mise en place de précautions complémentaires et de surveillance ainsi qu'une mobilisation importante des soignants.

*Maîtriser la diffusion de ces bactéries est un enjeu de santé publique.*

## Dates à retenir\_2018

L'association Loisirs des Grands-Chênes organisent 3 manifestations dont les bénéfices seront versés au profit d'activités pour les résidents/patients.



**Dimanche 22 avril : Randonnée**

**Samedi 15 septembre : Randonnée semi-nocturne**



**Samedi 9 juin : Vente de fleurs**